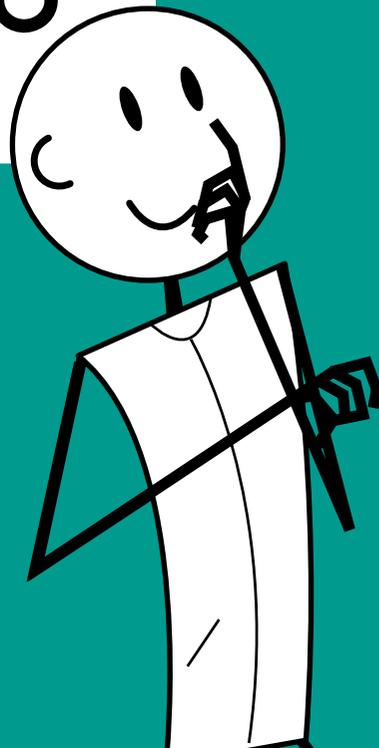
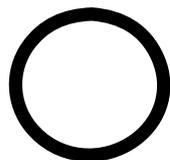


Saint-Égrève

le journal

N°271
OCTOBRE 2020



DOSSIER

Une matinée pour
tout rénover !

Service d'aide et de soins à domicile du canton de Saint-Egrève



Accompagner à Domicile
pour préserver l'autonomie



Aide
à domicile

Soins infirmiers
à domicile

Service
prévention

Equipe
Spécialisée Alzheimer

Télé
Assistance

Depuis 1955 partenaire des CCAS, du Département et de l'Agence Régionale de Santé

Info services : ADPA à Saint-Egrève - 2, rue Adolpe Muguet - 04 76 40 05 58

Nous recrutons ! envoyez CV à recrutement@adpa38.fr ou www.adpa38.fr



Sud Isère TéléAlarme
titre service de télésurveillance 2013



SPAR

Services - Commandes - Livraisons à domicile

Ouvert du lundi au samedi
8h00 - 12h30 / 15h00 - 19h30
et le dimanche 8h30 - 12h00

Centre Commercial La Pinéa - SAINT-EGREVE - Tél. 04 76 75 23 33



Gremeret
Jardins & Paysages

Rémi GREMERET
Artisan Jardinier Paysagiste

Tél. 06 73 49 58 26
remi.gremeret@hotmail.fr

Taille
Tonte
Débroussaillage
Désherbage
Plantations
Elagage
Abattage
Aménagement
paysager
...



ECRAM

Le savoir-faire artisanal



Vitrage isolant Rénovation
Menuiserie PVC, ALU et BOIS
Fermeture de balcons - Volets roulants
Dépannage rapide à domicile

DEVIS
GRATUIT

Tél. 04 76 75 46 88

29, rue des Glairaux - 38120 St Egrève - Fax 04 76 75 67 08

Gusto

RISTORANTE ITALIANO

Sur place et à emporter 09 80 33 26 84
27 rue des Glairaux - 38120 Saint Egrève



Gusto Saint Egrève

CARROSSERIE de la PRIOLA



Tous travaux
de carrosserie
Grands, moyens
et petits travaux - Marbre
Assurances diverses

Tél. 04 76 75 10 70

1, rue de la Biolle - 38120 St-Egrève



édito

Laurent Amadiou
maire de Saint-Égrève

sommaire n°271

4-9 | les actualités

Septembre en images

Les si belles saucisses de Valérie !

Terrasse temporaire

Lutter contre les tigres du cimetière



Très chères Saint-Égrévoises, très chers Saint-Égrévois,

Après un printemps confiné, un été presque normal, tout le monde souhaitait que cette rentrée se déroule dans les meilleures conditions possibles. À Saint-Égrève, comme dans le reste du pays, le mot d'ordre, début septembre, fut à la reprise de nos activités avec respect des gestes barrière. Cela était nécessaire pour le moral de toutes et tous, autant que pour nos activités sociales et, bien-sûr, économiques.

Dans cet état d'esprit, tout a été fait par la municipalité, élus et agents, pour que les rentrées scolaires, associatives, culturelles et sportives se déroulent "presque normalement" avec les contraintes et recommandations existantes.

Ainsi, par exemple, nous avons pu organiser les festivités données le 5 septembre dernier en l'honneur des associations et des habitants venus nombreux (masqués) échanger entre eux, écouter de la musique ou profiter du feu d'artifice ! Un plaisir savouré par celles et ceux présents, compte tenu des incertitudes liées à la réactivation du virus.

Un plaisir non dissimulé aussi, en tant que maire et parent, de constater avec quel enthousiasme tous nos écoliers ont pu enfin réintégrer les bancs de l'école. C'était pour notre équipe une priorité absolue. Comme chaque année, ce fut l'occasion de discuter avec les élèves des classes de CE2 des six groupes scolaires et de leur distribuer des dictionnaires.

Malheureusement, comme vous le savez, la crise sanitaire que nous subissons nous a encore une fois rattrapés. Le Préfet, en lien avec les maires, a décidé la mise en place de nouvelles restrictions. Évidemment nous aurions souhaité qu'il en soit autrement. Nous ferons donc face à ce rebond du virus en nous adaptant et en restant à vos côtés.

En conséquence, nous avons dès le 23 septembre réactivé la cellule de crise "veille Covid-19" avec comme objectif premier la continuité des services publics municipaux et une attention de tous les instants pour les personnes fragilisées par cette crise inédite.

Malgré cela, nous nous attacherons aussi à mettre en œuvre notre projet de mandat. Le 30 septembre dernier, nous avons ainsi voté une délibération relative au lancement des États généraux du sport. Ce sera l'occasion d'une réflexion globale sur le sport et les activités physiques libres ou encadrées comme vecteur du bien-être individuel et collectif à l'échelle de notre territoire. Vous serez toutes et tous conviés à participer à ce grand moment d'échanges qui fera ressortir les enjeux autour du sport et donc les priorités pour qu'en définitif tout le monde puisse d'une manière ou d'une autre être en mouvement !



I la ville | 10-11

Culture

Bibliothèques : changement de logiciel

Solidarité

Le CCAS au cœur des solidarités



I dossier | 12-15

Rénovation énergétique

Une matinée pour tout rénover

I les loisirs | 16-19

Focus

Il était une fois la piscine des Mails

Événements

Les vacances du pôle

Visites patrimoniales



20 Infos pratiques

21 Petites annonces

22 Expressions politique
Informations covid-19

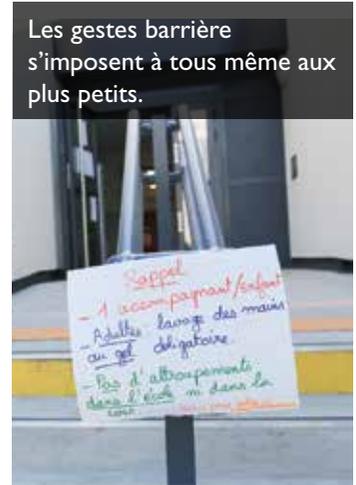


C'est la rentrée !

Petite boule dans le ventre pour les enfants, cartables et cahiers neufs... pas de doute, c'est la rentrée. Mais si ce rendez-vous incontournable s'est bien déroulé à Saint-Égrève, il a été cette année marqué par des conditions d'accueil particulières. Retour en images sur une journée pas tout à fait comme les autres !



C'est bien la rentrée ! Premiers pas dans la cour avant de découvrir la classe dans laquelle on passera les dix prochains mois !



Les gestes barrière s'imposent à tous même aux plus petits.



En tout 1 645 élèves ont fait leur rentrée dans les six groupes scolaires de la Ville. Pour les accueillir, deux classes supplémentaires ont été créées au Pont de Vence.



Le maire, Laurent Amadiou, accompagné de Gaël Souchet, adjoint au scolaire, et des conseillers municipaux Anaïs Rivoire et Éric Ayrault, ont fait le tour des écoles et distribué des dictionnaires à chaque enfant de CE2.



Au fur et à mesure de la journée des automatismes sont pris, on apprend à connaître les enseignants et on découvre le matériel que l'on va utiliser tout au long de l'année.



Y'a pas à dire ! On est bien accueilli dans les écoles de Saint-Égrève !

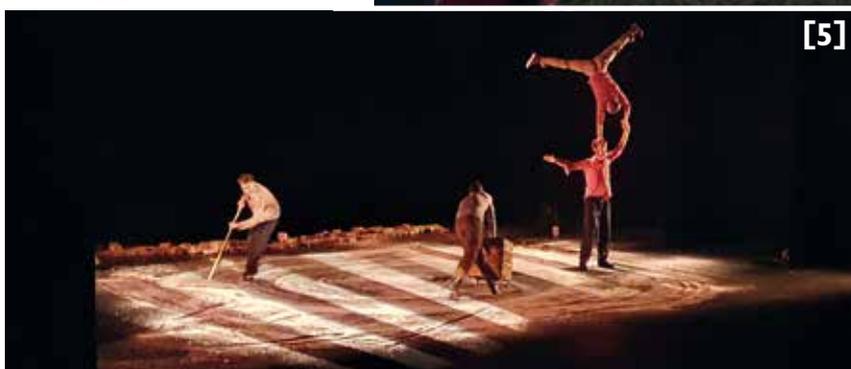
(25m

C'est le périmètre autour de chaque groupe scolaire où, sur la voie publique, le port du masque est obligatoire pour tous depuis le 7 septembre dernier.

Septembre en images



Un jour (presque) sans fin ! C'est une première pour la journée Associations en fête qui s'est prolongée tard dans la nuit. En effet, en plus du traditionnel forum des associations [1] la journée a été l'occasion de remettre les Victoires du sport et les trophées de la Ville, de proposer des ateliers pour tester des activités, d'assister à des concerts et à un feu d'artifice [2]. D'autres rendez-vous municipaux, comme les journées du patrimoine [3] ou associatifs, comme la braderie du Secours populaire [4] ont aussi séduit le public ! Côté culture, La Vence Scène a lancé sa saison culturelle avec 6 pieds sur terre, un spectacle de cirque qui a remplacé (au pied levé !) "l'Avis bidon", annulé pour cause de blessure d'un des artistes [5].



Proximité : l'économie, un secteur à part entière



Comme les trois mousquetaires étaient quatre, les six élus de proximité sont en fait sept. En effet, en plus de Sylvie Guinand, adjointe à la démocratie participative qui coordonne les cinq élus de proximité des cinq secteurs de la Ville, Nicolas Kurtzrock est un conseiller municipal en charge d'un secteur un peu particulier. En effet, sa mission est d'entretenir une relation étroite entre la Ville et ses zones d'activités ainsi que ses commerces de proximité. "Les zones d'activités économiques sont souvent un peu à part dans la ville, mais elle sont en lien direct avec les secteurs d'habitation et font partie intégrante du territoire communal." précise Nicolas Kurtzrock. "Notre rôle d'élus de proximité est de faciliter la connexion entre ces différentes cohabitations. Si nous sommes

sollicités par des acteurs économiques ou des résidents saint-égrévois, notre objectif est de mener une réflexion d'ensemble afin de trouver des solutions qui conviennent à chacun". Sur Saint-Égrève, deux grandes zones d'activités sont en plein développement : Porte de Chartreuse et Vence Ecoparc. "Mon rôle sera également de faire le lien avec les différents acteurs du territoire et notamment avec la métropole, qui a en charge le développement et l'aménagement économique", précise l'élus qui est également en charge de la sécurité publique et qui siège au sein du Sivom du Néron. Vous pouvez le contacter sur : elus.proximite@mairie-st-egreve.fr ■

Retrouvez la carte des différents secteurs et de leur élu référent sur saint-egreve.fr

PERMANENCES : en octobre, les permanences tenues chaque jeudi par les élus de proximité se déroulent à la MSF (voir aussi en page 19)



Parc naturel régional de Chartreuse : enquête publique

Adopté le 27 février dernier, le projet de charte du Parc naturel régional de Chartreuse est actuellement soumis à enquête publique. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la procédure de renouvellement de son classement et de l'extension de son périmètre qui comprend désormais 74 communes.

Cette enquête se déroule jusqu'au 25 octobre 2020. À chacun de s'informer et de faire part de ses remarques sur le projet via un registre dématérialisé (sur le site registredemat.fr/parc-chartreuse) ou lors de permanences physiques dont les plus proches sont organisées en mairie de Saint-Martin le Vinoux le 14 octobre de 9h à 12h et le 23 octobre de 14h à 17h.

Pour mémoire, Saint-Égrève fait partie de du Parc naturel régional de Chartreuse depuis 1995 et c'est Philippe Delcambre, adjoint en charge de la transition écologique qui y représente la Ville. ■

En savoir + : <https://urlz.fr/dPph>



Les paysages de Chartreuse

74 C'est le nombre de communes qui sont sans le périmètre du PNRC

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU : la Métropole mènera sa campagne annuelle de relève des compteurs d'eau du 2 au 30 novembre. La facturation des volumes consommés est programmée à l'issue de cette campagne. Attention aux faux démarcheurs : les releveurs d'eau ne peuvent pas demander d'argent aux usagers

Terrasse temporaire



À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles. En effet, dans le cadre des dispositions sanitaires pour lutter contre la pandémie de Covid19, la mairie a autorisé le restaurant la bonne Gam'L à installer une terrasse provisoire sur la rue de Saint-Robert. Cet équipement permet donc au restaurateur de proposer 18 couverts en extérieur et ainsi de maintenir les distances minimales nécessaires entre les tables à l'intérieur. Un bon moyen de soutenir cette activité puisque le restaurant peut donc accueillir autant de clients qu'à l'accoutumée.

À noter, cette autorisation spéciale a été accordée après que le restaurant en a fait la demande auprès de la Ville. ■

Pain millésimé

Pour la quatrième année consécutive, la boulangerie l'Arbre à Pain de la Pinéa, fait partie des artisans recommandés par le guide Gault&Millau dans le cadre d'un partenariat entre le guide et la maison Cholat, qui fournit en farines cette boulangerie. Le meunier (dont l'entreprise a été fondée en 1870) assure ainsi la promotion d'une farine locale utilisée par Joséphine et Baptiste Lond, propriétaires de l'Arbre à pain.

MASQUES NÉCESSAIRES : déjà obligatoires dans tous les commerces, les masques faciaux sont aussi devenus nécessaires dans les marchés de la ville depuis le 25 août

Les si belles saucisses de Valérie

De la "belle province" dont elle est originaire, Valérie Guertin a gardé l'accent chantant et une ineffable énergie. Arrivée à Saint-Égrève un peu par hasard sur la route qui devait la mener de Montréal à Berlin, la jeune femme a un véritable coup de foudre pour la région dont est originaire son mari. Installée ici définitivement, elle lance en mars dernier une activité de fabrication de "faux-cisses" et de "foulet"! Non, le stylo n'a pas fourché. Veggie Deli produit à Barnave trois types de saucisses véganes, des steaks hachés sans viande ainsi que de faux lardons et du faux poulet effiloché qui respectent le bien-être animal... Des produits proposés aux restaurants et aux particuliers. "Grâce au bouche à oreille, j'ai déjà une bonne clientèle à Saint-Égrève. Il faut dire que dans la région, les gens font attention à leur santé et à la planète. Je fournis également quelques restaurants".

"Après avoir vu le documentaire "forks over knives" ça a été une révélation. Mon chum* est passé sans transition à une alimentation 100% vegan. Pour moi qui suis gourmande ça a été plus compliqué car il y a avait un manque dans mon assiette. Avec l'alimentation végétale, on change complètement ses habitudes alimentaires et cela peut être



Des "viandes" 100% végétales "made in Saint-Égrève"

compliqué". C'est pour combler ce manque que Valérie s'est plongée à corps perdu dans la quête d'alternatives goûteuses "aux produits carnés". Alliant respect du bien-être animal et gourmandise Valérie travaille goûts et textures pour se rapprocher le plus possible des produits classiques. C'est comme cela qu'elle découvre le seitan, une technique de cuisine des protéines végétales qui remonte au VII^e siècle et

qu'elle utilise aujourd'hui dans ses recettes. Et pour prouver que la viande végétale a bien changé depuis l'époque des saucisses de tofu, la Saint-Égrévoise propose même sur son site quelques recettes gourmandes "maison". ■

veggiedeli.fr
veggiedeli@protonmail.com
06 07 27 85 04

*Chum : amoureux en québécois

Zapping du mois

SEPTEMBRE

Jeudi
10



Boum ?

Mauvaise surprise sur le chantier actuellement mené par GRDF sur l'avenue de l'île brune. En effet, en creusant pour créer une nouvelle canalisation de gaz, les ouvriers ont détéré un obus de 75. Comme le veut la procédure, le chantier a été interrompu et les forces de l'ordre ont sécurisé le périmètre ce qui a engendré des difficultés de circulation notables dans le secteur. La brigade de déminage est intervenue dans l'après-midi pour évacuer la munition qui s'est avérée être un obus à poudre noire datant de 1870. Un vestige qui pourrait dater de la guerre franco-prussienne de 1870 durant laquelle des garnisons auraient été stationnées à Saint-Égrève.

Temps public d'information

Mardi 13 octobre, la Ville organise un temps public d'information sur le projet d'aménagement de la rue de l'ancienne poste, porté par Schmidt immobilier. Le promoteur et son architecte sont invités à présenter leur copie qui compte trois immeubles rassemblant environ 80 logements ainsi que des jardins partagés. Organisé en salle du conseil de la mairie de 18h à 20h et en présence du maire Laurent Amadiou et de plusieurs élus, ce temps sera l'occasion pour chacun d'en apprendre plus sur ce projet et de poser des questions.

Attention : la capacité d'accueil de la salle est limitée et ce rendez-vous est susceptible d'être annulé en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Allée du Muguet

Depuis la mi-septembre, l'allée du Muguet fait peau neuve. La Métropole et la Ville y mènent un chantier de "gros entretien renouvellement". Ces travaux, qui devraient durer quatre à six mois, vont permettre notamment de créer un trottoir pour sécuriser le déplacement des piétons. La voirie va bien évidemment être entièrement reprise et, à cette occasion, la Ville procède à un enfouissement de l'ensemble des réseaux aériens du secteur. En outre, cinq nouveaux mâts d'éclairage public doivent être installés et permettront, grâce à la technologie led et des variateurs de puissance, de réaliser des économies d'énergie. À noter, les huit peupliers de l'allée doivent malheureusement être abattus. Leur âge et leur état sanitaire les rendent en effet fragiles et donc potentiellement dangereux. Ils seront remplacés par 13 nouveaux arbres d'alignement d'essences différentes.

Lutter contre les "tigres" du cimetière



Le moustique tigre est une plaie ailée qui se reproduit dans les petits récipients d'eau stagnante. Or, dans les cimetières, les pots de fleurs et autres coupelles sont autant de nids rêvés pour ces nuisibles. Pour aider les Saint-Égrévois qui fréquentent les lieux à lutter contre les diptères, la Ville a mis à leur disposition

deux bacs remplis de sable dans lesquels chacun peut puiser pour en remplir les récipients qui ornent les tombes de leurs proches. Les plantes peuvent encore boire l'eau piégée dans le sable humide mais les moustiques ne peuvent plus y faire éclore leurs œufs ! 470€ ont été consacrés à cet équipement. ■

Tribunes, les travaux ont commencé

1,44 million d'euros sont consacrés à la rénovation en profondeur des tribunes de la halle Jean Balestas. En août dernier ce chantier, qui doit se poursuivre jusqu'en avril 2021, a été lancé. Il s'est concentré jusqu'à présent sur la démolition intérieure du site. La mise aux normes réglementaires d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) dans tous les locaux et sur les gradins eux-mêmes est un des aspects essentiels de ces travaux qui vont notamment consister à créer un ascenseur et des coursives d'accès. À cela s'ajoutent une mise aux normes de sécurité incendie et surtout des améliorations énergétiques et fonctionnelles du bâtiment construit en 1976. Les locaux associatifs bénéficieront aussi d'un "coup de jeune". ■





Le sport fait ses États généraux

Quels que soient l'âge, le sexe, l'état de santé des personnes, la pratique en loisir ou compétition, l'activité physique est un indicateur privilégié de l'état du bien-être des habitants et du niveau de cohésion sociale du territoire. C'est également un moyen de favoriser la mixité entre les populations tout en promouvant un autre rapport à la santé et à la transition écologique. C'est pourquoi il a semblé essentiel à la municipalité de lancer ses premiers États généraux du sport.

On le sait, Saint-Égrève est une commune sportive qui est plutôt bien dotée en matière d'équipements permettant une activité physique régulière. Les clubs communaux et intercommunaux sont dynamiques, attirent des pratiquants et développent leurs activités. Il est difficile de se promener en ville sans croiser une personne en train de courir et les parcs sont régulièrement occupés par des particuliers qui s'adonnent à un sport ou à un autre. Mais sorti de ce constat, que sait-on réellement de la pratique sportive locale ? La connaît-on vraiment finement ? Quelles sont les motivations des sportifs ? Quels sont leurs modes de "consommation" du sport ? Quelles sont les attentes des Saint-Égrévois en la matière ? Quels sont, pour certains, les freins à la pratique d'une activité physique et comment les lever ?...

Toutes ces questions et bien d'autres ont été au cœur des débats du conseil municipal du 30 septembre dernier durant

lequel une large part des discussions était consacrée à la délibération cadre relative à la mise en place des États généraux du sport dont l'objet est "de remettre les pratiques de toutes les Saint-Égrévoises et de tous les Saint-Égrévois qui le souhaitent au centre d'une grande consultation citoyenne. Cette dernière aura pour objectif de refondre, d'adapter, de fluidifier, d'optimiser et d'améliorer les dispositifs, les équipements et les rapports entre l'ensemble des acteurs et des personnes pratiquant des activités physiques et sportives quelles qu'elles soient". Un objectif ambitieux qui doit s'inscrire "dans une séquence relativement importante du mois de novembre 2020 au mois de juin 2021".

Décliner

"Nous souhaitons pouvoir décliner ces États généraux du sport en plusieurs phases afin de permettre une concertation optimale pour toucher le public de la manière la plus large possible", explique Michel Crozet adjoint au sport qui rappelle que "cette concerta-

tion intégrera les institutions, les clubs, les associations sportives, les licenciés, ainsi que tous nos partenaires privilégiés avec lesquels nous construisons cette politique publique au quotidien. Mais son ambition est d'y associer plus encore, dans le cadre d'une réflexion globale, des personnes plus éloignées ou sédentaires, et l'ensemble des acteurs associatifs susceptibles d'être intéressés par les thématiques liées à l'activité physique".

Un vaste programme qui va mobiliser non seulement Michel Crozet et Eléonore Kazazian-Balestas, les deux élus spécialisés dans le domaine du sport mais aussi Sylvie Guinand, l'adjointe en charge de la participation qui précise que "cette démarche appliquée aujourd'hui au sport est amenée à être déclinée dans de nombreux autres domaines de l'action municipale". ■

“ Donner, recevoir, partager : ces vertus fondamentales du sportif sont de toutes les modes, de toutes les époques. Elles sont le sport.. ”

Aimé Jacquet

(23

C'est à Saint-Égrève, le nombre d'équipements publics dédiés à la pratique sportive. Gymnases, stades, terrains d'EPS, de foot, de rugby et de tennis, aires de fitness, piscines... auxquels s'ajoutent les parcs et espaces verts, plébiscités notamment par les "runners" et, depuis le déconfinement, par certains clubs sportifs.

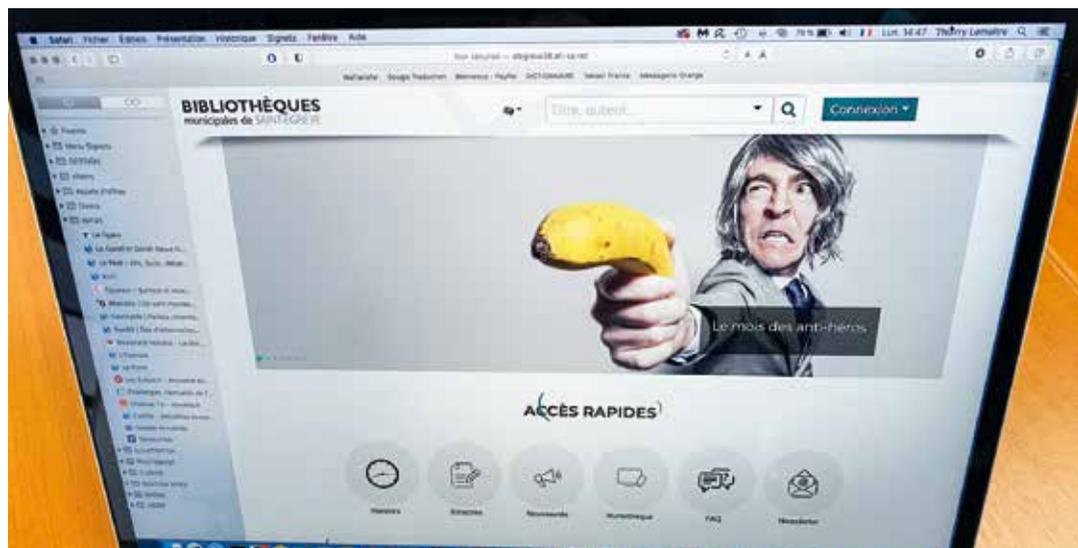
PRESTATAIRE EXTÉRIEUR : la Ville a lancé une consultation pour s'adjoindre les services d'un prestataire extérieur spécialisé qui pourra accompagner la démarche des États généraux du sport

À noter : en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, le calendrier prévisionnel des États généraux du sport pourrait être amené à évoluer

Culture

Bibliothèques, changement de logiciel

Début octobre, les bibliothèques de Saint-Égrève changent de logiciel. Littéralement. En effet, l'équipement municipal modernise sa gestion informatique. Une évolution qui ne manque pas d'être accompagnée de son lot de nouveautés pour les utilisateurs.



Le site des bibliothèques fait peau neuve !

Samedi 3 octobre à 18h30, les bibliothèques basculent dans le monde d'après. En effet, après plusieurs années de bons et loyaux services, le logiciel qui permettait aux agents de la ville de gérer le fonds de 65 000 documents "meurt de sa belle mort pour être remplacé par un nouvel outil bien plus performant" explique Arthur, bibliothécaire particulièrement impliqué dans cette "migration 2.0". "Cela implique que du 3 au 8 octobre, les utilisateurs n'ont pas accès au site de la bibliothèque qui ne

devrait être à nouveau fonctionnel que le 9", continue Arthur avant de rappeler que ce désagrément temporaire est pour la bonne cause.

"Le nouveau logiciel va de paire avec un site plus clair et surtout qui propose des fonctionnalités nouvelles aux internautes". Et d'égrainer les futurs aspects pratiques de cet outil pour les usagers de la bibliothèque "accès à leur compte, réservation de documents facilitée grâce à une interface plus intuitive, inscription en ligne à des événements

organisés par les bibliothèques, possibilité de créer des alertes pour connaître la disponibilité d'un titre, suggestions d'achats par les utilisateurs", l'inventaire des nouveautés est pour le moins alléchant.

Changement de méthode

Avec ce nouvel outil, une fois passé le temps dédié à la formation et l'indispensable (et monumental) travail de mise à jour des bases de données, les bibliothécaires de la ville vont

à terme pouvoir dégager du temps pour d'autres projets. "L'idée principale est que grâce à cet outil nous allons pouvoir réaliser certaines tâches en trois clics et donc consacrer plus de temps à l'action culturelle ou au conseil. Sur le nouveau site, nous allons aussi essayer de proposer plus de contenus en ligne. Un des objectifs est de faire plus de curation et d'avoir une page sur laquelle on recense des ressources culturelles gratuites en ligne comme des Mooc, de la musique libre de droits..."

Vivement ! ■

SOUICIS DE FRONTON : depuis septembre, le fronton de la bibliothèque Barnave s'effrite légèrement et des chutes de pierres ont été constatées. Les lieux ont été sécurisés (par des barrières) le temps de réparer ces ornements, mais la prudence reste de mise aux abords du bâtiment !

FERMETURE EXCEPTIONNELLE : la migration vers le nouveau logiciel, la mise en ligne du nouveau site et la formation des personnels des bibliothèques nécessitent seulement deux jours de fermeture les 6 et 7 octobre. Les bibliothèques rouvrent aux horaires habituels dès le vendredi 9 octobre

Service public

La police déménage



Alors que les travaux d'extension et de rénovation des locaux de la police municipale ont été lancés fin septembre, la brigade de Saint-Égrève lève provisoirement le camp pour s'installer dans des locaux de l'hôtel de ville.

Déclaration de chiens dangereux, plaintes, renseignements relatifs à une verbalisation... les personnes qui souhaitent rencontrer des agents de la

ville sont invités à se présenter dans le hall de la mairie. Attention toutefois, en fonction des besoins du service, il n'est pas garanti qu'un agent puisse accueillir les usagers qui se présentent à l'improviste. "Mais nous travaillons à mettre en place des créneaux d'accueil fixes pour le public", explique Claude Pruvost, le chef de cette police qui compte huit personnes. ■

Solidarité

Le CCAS au cœur des solidarités

Établissement public, le Centre communal d'action sociale est l'outil de la politique des solidarités de la municipalité. À sa tête, élus et représentants associatifs se mobilisent pour soutenir les Saint-Égrévois qui en ont besoin. Explications.

“Établissement public communal, le CCAS intervient dans les différents champs de l'action sociale. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient”. Une fois que cela est dit, on n'en sait pas tellement plus. Pourtant, le CCAS de Saint-Égrève est au cœur des solidarités locales en lien direct avec les habitants. En effet, cette entité est dirigée par un conseil d'administration (CA) de 13 membres. Si parmi eux on compte sept élus de la commune (le maire, membre de droit et cinq élus de la majorité municipale et un de l'opposition), six autres sont issus des associations qui interviennent dans le champ de la solidarité. Ce conseil d'administration, qui se réunit environ sept fois par an, est un espace de débats, d'échanges et de décisions.

Si légalement le CCAS est obligé d'instruire les demandes d'aides légales, de domicilier les personnes sans domicile stable mais ayant un lien avec la commune, et enfin produire une analyse des besoins sociaux, il apparaît qu'à Saint-Égrève, ses missions vont bien au-delà. Le CCAS assume en outre de nombreuses missions dites facultatives mais essentielles pour la population locale. “Nos services prennent notamment en charge des aides facultatives (financières, épicerie sociale, accès à la culture...). Il a aussi été fait le choix



Une partie de l'équipe du CCAS mobilisée pour la distribution des masques organisée postconfinement (archive)

de proposer un accompagnement de proximité avec une assistante sociale qui focalise son action en direction des personnes isolées en complément de celle du département. Nous avons d'ailleurs une convention avec le conseil départemental de l'Isère pour travailler sur l'accompagnement social des personnes âgées et une autre avec la Métropole pour celui des demandeurs de logements sociaux”. Enfin, le CCAS gère aussi directement certains services comme le portage de repas à domicile ou la MSF, centre social agréé par la Caf, qui a pour vocation d'accueillir les familles.

Récemment la crise du coronavirus a bien mis en avant le fait que le CCAS a un rôle de mise en relation des solidarités. “Le CCAS est avant tout un guichet de proximité face à des institutions parfois éloignées. Nous jouons un rôle d'accès aux droits pour tous les publics”.

Orientation, accompagnement, aides aux démarches dématérialisées... l'importance du CCAS devrait être encore plus mise en avant avec le nouveau volet “santé” inscrit dans l'action municipale...

Affaire à suivre ! ■

6 C'est le nombre de représentants associatifs que compte le CA du CCAS, soit un de plus qu'au précédent mandat. Ils appartiennent à l'Union Départementale des Associations Familiales, à l'Association Familiale, au Club de personnes âgées de Fiancey-Prédieu, aux Petits frères des pauvres, au Secours populaire et à l'Afiph.

INSCRIVEZ-VOUS : Si la situation sanitaire actuelle génère de l'isolement pour vous, faites vous connaître auprès du CCAS qui sera disponible pour répondre à vos questions et vous accompagner si besoin. Pour s'inscrire : 04 76 56 53 47

1,2M€

C'est le budget du CCAS. Sa recette principale est la subvention de la Ville (1,17M€) à laquelle s'ajoutent les subventions de La Métro, du Département, de la Caf ainsi que les participations des usagers.

Semaine bleue !

À l'occasion de la Semaine bleue, des animations sont proposées du 5 au 10 octobre à Saint-Égrève autour de la thématique “Ensemble, bien dans son âge, bien dans son corps”. Cette programmation est mise en place par les acteurs de la commission “bien vieillir” de la MSF comprenant le Secours catholique, les Petits frères des pauvres, Saint-Égrève Accueil, le club des Mails, le club Prédieu-Fiancey, le collectif Dimanche ensemble, en partenariat avec le pôle jeunesse.

Retrouvez le programme (susceptible de modifications en fonction de l'évolution de la situation sanitaire) en page 19.



Rénovation énergétique

Samedi 7 novembre, l'Espace Robert Fiat accueille la "Matinée conseil rénovation" co-organisée avec le Parc naturel régional de Chartreuse, la Ville, l'Alec et La Métro en présence de partenaires et d'artisans...

Bref avec tout ce qui compte en matière d'accompagnement à la rénovation énergétique. L'occasion pour Saint-Égrève le journal de faire le point sur la question.



**LA MATINÉE CONSEIL RÉNOVATION
DU 7 NOVEMBRE
EST ORGANISÉE SOUS RÉSERVE DE
L'ÉVOLUTION DES CONDITIONS
SANITAIRES**



sommaire du dossier

- page 13
Une matinée pour tout rénover !
- page 14
3 questions à Philippe Delcambre
- page 15
Il était une fois mur/mur





Une matinée pour tout rénover !

24% soit, à peu de chose près, un quart de l'énergie consommée sur le territoire de Saint-Égrève, comme sur l'ensemble de la Métropole, l'est par le logement. Un chiffre qui place l'habitat en seconde position des activités humaines énergivores loin derrière l'industrie certes (qui représente 40%) mais largement devant les mobilités qui ne représentent "que" 18% de cette consommation à égalité avec les bureaux et les commerces... On comprend donc aisément qu'il est plus qu'intéressant d'entamer quelques travaux de rénovation pour minimiser la facture énergétique des logements.

Une matinée pour tout savoir

"La matinée réno" n'est pas le nom d'une nouvelle émission de décoration dans laquelle on maroufle à tour de bras. Cet événement, programmé le 7 novembre prochain, à l'Espace Robert Fiat, de 9h à 13h est co-organisé par le Parc naturel régional de Chartreuse (PNRC), la Ville, l'Alec "grande région grenobloise" et La Métro. "Cette matinée s'inscrit dans une série d'événements initiée par le PNRC qui a pour objectif

de devenir un territoire à énergie positive", explique Fabien Scarbelli, chargé de mission à la ville de Saint-Égrève, qui précise que cette matinée est l'occasion pour les particuliers "de rencontrer des spécialistes en matière d'isolation, de chauffage, de charpente, de menuiserie et d'énergies renouvelables. C'est un moment qui permet d'obtenir facilement des conseils adaptés à sa situation personnelle et de rencontrer des artisans locaux labellisés mur/mur 2".

"À l'origine, c'était une matinée destinée aux seuls propriétaires de maison individuelle. Mais finalement, nous avons souhaité avec l'Alec et La Métro, l'élargir aux copropriétés qui relèvent aussi du dispositif métropolitain mur/mur 2", précise Philippe Delcambre, adjoint en charge de la transition énergétique.

Lever les freins à la rénovation

Les avantages liés à une rénovation énergétique d'un logement sont nombreux. Économies sur les factures, économies d'énergies, amélioration du confort thermique, augmentation de la valeur de son bien immobilier, préservation de l'environnement... La logique voudrait qu'en la matière tout le monde

s'y mette ! Seulement "il existe des freins puissants qui peuvent dissuader les propriétaires de se lancer dans ce type de travaux. Le premier est bien évidemment d'ordre économique puisque l'effort d'investissement initial demandé peut en rebuter plus d'un. Et puis il ne faut pas négliger l'aspect pratique. Un chantier c'est beaucoup de stress. Est-on sûr de choisir la bonne solution technique ? A-t-on fait appel à des artisans sérieux ?...", constate Philippe Delcambre qui ajoute que la "matinée conseil rénovation est pensée pour lever, au moins en partie, les freins à la rénovation".

"Au-delà de cet événement ponctuel, nous souhaitons engager la Ville dans un mouvement de fond allant dans le sens de la transition écologique. Cela passe bien évidemment par la rénovation énergétique des bâtiments et par un accompagnement plus soutenu".

En la matière, le dispositif métropolitain mur/mur 2 aide les propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration énergétique "souvent assez lourds comme l'isolation par l'extérieur, l'isolation des combles, l'installation de nouvelles menuiseries...", explique Fabien Scarbelli. Un dispositif qui rencontre un vif succès à Saint-Égrève.

(-22%)

C'est l'objectif de diminution de la consommation énergétique du territoire à l'horizon 2030. Il est assorti d'une ambition de réduire de 30% la consommation d'énergies fossiles tout en augmentant de 35% la production locale d'énergies renouvelables et de récupération.

Tout sur les aides aux travaux d'économie d'énergie : www.saint-egreve.fr/cadre-de-vie/le-developpement-durable-vous-488.html



À Saint-Égrève

Engagée dans les deux versions du dispositif mur/mur 2, la Ville de Saint-Égrève complète les aides métropolitaines en accordant à certains foyers engagés dans ce dispositif un coup de pouce financier. En 2016, la Ville s'était donné pour objectif d'atteindre 200 logements réhabilités via mur/mur 2 et avait pour cela prévu de soutenir les propriétaires-occupants en fonction de leur niveau de ressources. À l'heure actuelle, les copropriétés, des 4 vents et des 8 et 10 du Châtelet ont terminé leurs travaux de rénovation et le groupe Prédieu a voté en mars dernier une opération de rénovation avec ce dispositif. "Cela représente près de 220 logements. Et pour les travaux déjà réalisés, la Ville a accompagné 41 ménages et une cinquantaine d'autres devraient prochainement se partager une enveloppe d'aide d'environ 100 000 €" indiquent les services saint-égrévois qui rappellent qu'en plus de cela "six autres copropriétés sont engagées à un niveau ou à un

autre du dispositif". En outre, mur/mur 2 concerne aussi le parc des maisons individuelles "qui dans la région est plutôt ancien" détaille Fabien Scarabelli, "puisque plus de la moitié de ces maisons ont été construites avant 1974. Ces logements aussi sont très énergivores, les rénover représente un enjeu important du point de vue de la transition énergétique"... À l'heure actuelle 863 projets sont accompagnés (dont 86 à Saint-Égrève) et 253 maisons ont fait (ou font encore) l'objet de travaux...

Développer la participation municipale

Autant dire que les objectifs de 2016 sont déjà largement dépassés et que l'engagement de la Ville est à remettre à jour. "Nous souhaitons renforcer plus encore les aides que la commune accorde aux ménages qui s'engagent dans la rénovation énergétique de leur foyer", poursuit Philippe Delcambre qui explique que les élus saint-égrévois "travaillent en ce moment à développer des aides encore plus incitatives pour accompagner un

maximum de foyers dans leur transition énergétique". D'ailleurs, afin de permettre aux habitants d'avoir une vision au long court sur ces questions, l'efficacité énergétique est récemment devenue un véritable service public au même titre que le traitement des eaux usées ou que la collecte des ordures ménagères. "Une évolution qui permet de s'inscrire dans une vision enfin à long terme", constate Philippe Delcambre.

Un cadre pérenne

Pour ce faire, en février 2019, la Métropole déployait son service public de l'efficacité énergétique (SPEE). Premier du genre de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ce service a pour missions d'accompagner, d'informer et d'aider "les acteurs du territoire à s'engager dans la transition énergétique. Destiné aux habitants, entreprises et collectivités", il se traduit donc notamment par la pérennisation de mur/mur et par le lancement d'un nouveau dispositif de soutien aux TPE/PME en faveur de la transition énergétique. D'après la

PERMANENCES : à Saint-Égrève, l'Alec tient des permanences infos énergies mensuelles gratuites (sur rendez-vous au 04 76 14 00 10). L'occasion de rencontrer un spécialiste neutre pour trouver la solution réellement adaptée à ses besoins



3 questions à : Philippe DELCAMBRE



2^e adjoint en charge de la transition écologique

On parle beaucoup de la transition écologique, c'est même votre délégation en tant qu'adjoint. Mais finalement, de quoi est-il question exactement ?

Les changements climatiques et environnementaux sont de plus

en plus visibles. Leurs causes sont connues, leurs effets le sont aussi et les solutions à mettre en place collectivement existent. On est arrivé à la situation actuelle car on n'en a pas fait assez et pas assez vite. Notre volonté est donc d'agir à notre niveau pour faire face à ces urgences. Notre action s'appuie notamment sur le Plan Climat Air Énergie de la Métropole qui prévoit, parmi plusieurs objectifs, une diminution de 50% de la production locale de gaz à effet de serre d'ici à 2030.

Quel rôle une ville de la taille de Saint-Égrève peut avoir dans cette transition ?

J'ai en tête l'approche de Jean-Marc Jancovici qui dit que chacun doit "faire sa part". D'après lui, les actions individuelles conduiraient

à une diminution de 10% des émissions de gaz à effet de serre, 20% maximum si on est des super champions de la transition. Il faut le faire, mais ce n'est pas assez. C'est 80% de réduction qu'il faut atteindre pour espérer une neutralité carbone en 2050. C'est pour cela que les systèmes, c'est-à-dire les collectivités, les entreprises, doivent aussi faire leur part pour mener à bien cette transition. Dans une ville comme Saint-Égrève nous disposons de leviers incitatifs, réglementaires et d'organisation pour accompagner la transition. À nous de les faire fonctionner !

Alors concrètement quelles actions allez-vous engager ?

Elles sont nombreuses. Nous voulons notamment augmenter

la participation saint-égrévoise dans le dispositif mur/mur 2 de rénovation énergétique en étendant notre soutien financier aux classes moyennes notamment. Ces dispositifs se retrouveront dans un plan énergie que nous souhaitons lancer. Plus globalement, la transition concerne aussi les déplacements, les déchets, la pollution, la nature en ville et l'alimentation. Tout cela demande l'adhésion du plus grand nombre, car la seule contrainte est souvent contre-productive. Nous travaillons à définir un "forum permanent de la transition" qui permettra à chacun d'être partie prenante. Un dispositif que nous souhaitons lancer le plus tôt possible !



Métropole, cette pérennisation devrait, dans un premier temps, permettre d'accompagner 30 copropriétés supplémentaires d'ici à 2022.

Des aides à la pelle

Pour accompagner les particuliers dans l'amélioration énergétique de leur logement, il existe un large panel d'aides, pas toujours bien connues, qui s'étoffe régulièrement à l'image de "zéro fioul", qui permet d'aider les particuliers à "troquer" leur chaudière fioul pour des solutions plus écologiques utilisant des énergies plus vertueuses, à savoir le gaz et l'énergie solaire. Cette nouvelle brique en faveur du climat et de la qualité de l'air permettra aux bénéficiaires de recevoir une aide de 1 500€ de la Métropole (sans condition de ressources) à laquelle s'ajoute une contribution de 400€ par GRDF pour le raccordement au réseau de gaz naturel. Un millier de foyers métropolitains pourraient être concernés par ce nouveau dispositif qui vient compléter la prime air bois

qui permet aux particuliers de troquer leurs vieux systèmes de chauffage au bois pour des équipements performants labellisés 7 flammes vertes.

"C'est une sorte de prime à la casse qui a rencontré un énorme succès à Saint-Égrève", explique Fabien Scarabelli qui rappelle qu'ici "plus de 108 foyers ont bénéficié de ce coup de pouce financier qui peut aller jusqu'à 2000€".

Vision globale

Mais il ne faut pas croire que tous ces dispositifs sont lancés "au petit bonheur la chance". Tous s'inscrivent dans les objectifs que la Métropole s'est fixés pour l'horizon 2030 au travers de son "schéma directeur de l'énergie". Un schéma qui concerne l'ensemble des acteurs du territoire et qui a pour ambition d'aboutir à des économies d'énergie dans tous les secteurs d'activités. Ainsi l'objectif est de réduire de -30% les consommations liées aux déplacements, de -19% celles de l'habitat, de -17% pour le tertiaire et de -20% pour l'industrie. ■

AU PROGRAMME DU 7 NOVEMBRE

Samedi 7 novembre, l'Espace Robert Fiat accueille la "Matinée conseil rénovation" pour permettre à tous, propriétaire de maison individuelle, d'appartement ou membre de syndicat de copropriété, de faire le point sur leur projet d'amélioration énergétique de leur logement. Le passage de chacun est pensé comme un parcours le plus efficace possible. Que l'on vive en maison ou en appartement, si l'on souhaite avoir des conseils techniques sur certains équipements ou faire un point avec un architecte conseil ou un conseiller énergie pour un projet plus ou moins avancé, chacun sera redirigé vers un ou plusieurs interlocuteurs. Des artisans, labellisés mur/mur, seront aussi présents pour donner leur avis sur un devis ou proposer des fourchettes de prix en fonction des projets de chacun. "Mais ce n'est pas une foire. On ne repart pas de cette matinée avec des devis signés ou des lots de fenêtres achetés mais avec des informations solides pour mener à bien des projets cohérents", rassurent les organisateurs. En parallèle, un parcours commenté (d'une demi-heure) d'une copropriété rénovée dans le cadre de mur/mur 2 est proposé par l'Alec (sur inscription au 04 76 00 19 09).

Les visiteurs sont invités à venir à cette matinée avec le plus de documents possible : plans du logement et du projet, devis éventuels, factures énergétiques, photos... tout ce qui peut aider leurs interlocuteurs à proposer une information personnalisée est le bienvenu !

PRATIQUE

Pour tout savoir sur mur/mur 2, un guichet unique d'information et d'entrée dans le dispositif est mis en place. Les copropriétés ne doivent pas s'adresser directement à la mairie de Saint-Égrève, mais contacter l'Agence locale de l'énergie et du climat de la métropole (Alec) à Saint-Martin d'Hères : 04 76 00 19 09.

(11 500) C'est le nombre de logements qui dans la métropole ont bénéficié d'une rénovation énergétique dans le cadre de mur/mur aboutissant en moyenne à une réduction d'environ un tiers des consommations de chauffage pour les ménages concernés.

Il était une fois **mur/mur**

Lancé en 2010 dans la métropole, le dispositif de soutien à l'isolation thermique des logements a connu deux phases. La première, qui s'est déroulée de 2010 à 2014 a permis la rénovation énergétique de plus de 4 500 logements en copropriété construits entre 1945 et 1975 et généré des retombées économiques estimées à hauteur de 60 millions d'euros environ. À Saint-Égrève, deux copropriétés (pour un total de 70 logements) ont bénéficié

des aides du dispositif mur/mur. Le coût des aides forfaitaires et individuelles (indexées aux ressources) versées par la Ville aux copropriétaires s'est porté à 136 233€. Pour mur/mur 2, engagé en 2016, l'objectif était de permettre la rénovation de 5 000 logements en copropriété construits entre 1945 et 1975. Au-delà de cette cible d'autres types de logements eux-aussi éligibles pouvaient être accompagnés. Ici, l'accompagnement de 1 000 appartements

en copropriété d'avant 1945 et d'après 1975 et 1 000 maisons individuelles est susceptible de générer des retombées économiques estimées à hauteur de 90 millions d'euros environ, équivalant à un potentiel d'environ 1 800 emplois. En tout, ce sont donc 11 500 logements qui auront été rénovés grâce à mur/mur, aboutissant en moyenne à une réduction d'environ un tiers des consommations énergétiques pour les ménages concernés. ■



1965 : une réunion pour faire le point sur les travaux à mener à la toute nouvelle piscine des Mails

Il était une fois... la piscine des Mails

C'était sa dernière séance et le rideau sur les bassins de la piscine des Mails est tombé le 30 août dernier. Retour sur la genèse d'un équipement où se sont succédées des générations de Saint-Égrévois !

Cette année là, les Beatles étaient quatre garçons dans le vent et la piscine des Mails allait ouvrir ses portes. Grenoble n'avait pas encore accueilli les JO et Saint-Égrève était encore un gros bourg d'à peine plus de 7 500 âmes. Cette année là, c'était l'année... 62 ! Lors du conseil municipal du 25 avril, le maire, Paul Giraud, lançait officiellement la construction de ce qui allait devenir la piscine des Mails. Après un an de travaux et quelques retards dûs aux intempéries, celle-ci était inaugurée en grande pompe le 7 juin 1963. Depuis cette date elle a accompagné les étés de plusieurs générations de Saint-Égrévois pendant 57 ans !

Vacances et scolaires

Comme ce fut le cas jusqu'à sa fermeture, la piscine des Mails était ouverte aux beaux jours c'est-à-dire de la fin mai à début septembre sur des amplitudes horaires qui permettaient aussi bien aux élèves du "collège d'enseignement général" de Barnave, qu'aux familles et aux associations de fréquenter les lieux, le tout sous le regard vigilant de Paul Haubrich, maître nageur sauveteur de son état.

Rapidement, les sportifs s'organisent pour faire vivre cette piscine. Le club nautique du Sou des écoles est créé en 1964 pour "encourager la pratique de la natation". Et dès

son lancement, une cinquantaine de Saint-Égrévois s'y inscrivent, 25 y nagent régulièrement tandis que six "garçons" et trois "filles" participent notamment à toutes les compétitions de l'année. Le 9 juillet 1965, le club organise sa première nuit de l'eau qui préfigure bon nombre d'événements qui seront ici proposés...

Au fil du temps, le club nautique a laissé la place à la section natation de l'USSE qui utilise avec autant de bonheur que ses aînés la piscine des Mails et y organise dès 1983 le Grand prix de Saint-Égrève. Un événement qui aurait dû cette année tenir sa 37^e édition dans ces lieux mais qui n'a pu avoir lieu pour cause de covid-19.

Maillot le bien nommé

Simple hasard ou prédisposition patronymique, c'est à l'architecte Pierre Maillot que fut confiée la conception de la piscine qui, dès l'origine, comptait deux bassins et une pataugeoire. Le premier était dimensionné à la compétition tandis que l'autre était plutôt réservé aux enfants. Si les premiers mois d'exploitation de l'équipement ont révélé quelques malfaçons de maçonnerie (notamment sur les plages) la physionomie de celui-ci n'a pas tellement changé avec le temps. Alors certes, quelques aménagements ont été apportés par rapport aux plans ori-

ginaux de Maillot. Les vestiaires collectifs ont été transformés en cabines indépendantes, les toilettes "à la turque" modernisées, une galerie thermique créée en 1976, de nombreux travaux sur les installations techniques réalisés et en 2005 une fresque (toujours visible aujourd'hui) a été "graffée" en partenariat avec la MJC sur le mur extérieur. Mais les travaux les plus intéressants sont sans doute ceux qui n'ont jamais été menés !

Tout au long de son histoire, tel un serpent de mer, des projets de couverture de la piscine des Mails ont été proposés voire même étudiés. Ainsi, dès 1965, une offre de couverture amovible était mise sur la table par la société Marcel Sabia. Un autre projet équivalent a d'ailleurs été sérieusement étudié au début des années 80 avant d'être définitivement abandonné. La piscine des Mails restera un équipement de plein air !

Rideau

Le 30 août dernier, à l'occasion de la fin de ce qui devait être la dernière saison de fonctionnement de cette piscine (qui sera remplacée, tout comme celle de Saint-Martin-le-Vinoux, par celle du parc de Fiancéy qui devrait ouvrir le 17 janvier prochain), les nageurs de l'USSE lui ont rendu un dernier hommage en y organisant, en guise de baroud d'honneur, une compétition interne au club, l'occasion de partager avec quelques élus un moment convivial durant lequel chacun avait en tête une tranche de vie à la piscine des Mails. ■

346 268 "nouveaux francs". C'est le prix total que la Ville a déboursé pour s'acquitter de la piscine des Mails.

Les vacances du pôle

L'automne, ses arbres qui s'embrasent, ses premiers frimas qui préfigurent l'arrivée de l'hiver et surtout : ses vacances ! Pour profiter à fond de ces congés le pôle jeunesse a une fois de plus mitonné un programme d'animations qui cette année fait la part belle aussi bien à la culture urbaine (visites de sites de graffs, initiation au dancehall, customisation de vêtements...) qu'aux solidarités (après-midi "jeux et partâges" ou atelier de sensibilisation "vivre avec le handicap"). Et, bien sûr, incontournable de la saison, les plus de 12 ans pourront jouer à se faire peur à Halloween ! ■

En savoir + : 04 76 56 59 80 / pole-jeunesse@mairie-saint-egreve.fr



CAFÉ DES SCIENCES : "le téléphone mobile et la pollution du ciel étoilé", conférence donnée à 18h à La Vence Scène dans le cadre de la Fête de la Science par J.-P. Berger, responsable du laboratoire Charm, Institut de Planétologie et d'Astrophysique de Grenoble

Visites patrimoniales



Du château Borel à la Maison Barnave, l'Office du tourisme intercommunal emmène les amateurs d'Histoire et d'histoires à (re)découvrir la ville au fil d'un parcours patrimonial. Du château du cimetier Borel avec ses brillants décors intérieurs jusqu'à la Maison Barnave en passant par la Vence et l'ancien prieuré Saint-Robert, deux visites guidées assurées par une guide professionnelle sont

l'occasion de mieux connaître la richesse du patrimoine local ! Ces promenades culturelles d'1h30, proposées les samedi 17 octobre et mercredi 4 novembre à 14h30 ont été conçues en partenariat avec la Ville de Saint Égrève. ■

Inscriptions obligatoires : grenoble-tourisme.com
Tarif : 9 et 6 euros

Zapping du mois

SEPTEMBRE

Vendredi
25



"Livret" à eux-mêmes

Les Saint-Égrévois sont décidément plein de ressources ! Et quand il s'agit de faire partager leurs connaissances, certains n'hésitent pas à se mettre en quatre ! Ainsi, dans le cadre du Réseau d'échanges réciproques des savoirs qui se met en place à la MSF, le confinement a été pour une vingtaine de participants, un moment à part qui leur a permis de coucher sur le papier quelques compétences méritant d'être partagées avec le plus grand nombre. Celles-ci sont rassemblées dans un livret "mise en valeur" qui fait l'objet d'une exposition à découvrir à la MSF jusqu'au 16 octobre.

Les animaux de Poulet

C'est avec son pinceau que Lionel Poulet prend fait et cause pour les animaux en voie de disparition. Dans son exposition "Aimé et menacé" à découvrir jusqu'au 11 octobre dans les salons de l'hôtel de ville, l'artiste croque le portrait de différentes espèces animales dont les populations s'effondrent inexorablement à cause de l'Homme. Traitant ses sujets avec une attention toute particulière, il révèle avec ses pinceaux leur personnalité, leurs forces et en même temps la fragilité de leur situation. Une exposition à ne manquer sous aucun prétexte ! ■

À noter : les horaires de l'exposition sont disponibles sur : saint-egreve.fr



Bourse aux plantes

Initialement programmée le 28 mars dernier, la Bourse aux plantes de l'association Bien vivre à La Monta a été décalée au samedi 17 octobre à cause du confinement. Les habitants sont invités sur le marché de la place Pompée à venir échanger avec leurs voisins des fleurs, légumes, plantes aromatiques, fruitiers et autres arbustes à replanter... sans oublier des petits conseils et astuces entre jardiniers amateurs ! Le tout bien évidemment dans le respect des gestes barrière...

LA VENCE SCÈNE

Le médecin malgré lui X 2

REPORT DU REPORT : le spectacle de "GUS Illusionniste" (proposé par RPO) programmé le mardi 13 octobre à 20h à La Vence Scène est à nouveau reporté au mardi 27 avril 2021 à 20h

Avant-premières en rafale



Les spectateurs de La Vence Scène sont gâtés. La preuve, les avant-premières se succèdent à un rythme effréné. Rien que dans la programmation de la salle (qui à l'heure où nous écrivons ces lignes court jusqu'au 13 octobre) pas moins de six séances proposent des films projetés en avant-première ! De quoi faire plaisir aux plus impatients des cinéphiles !

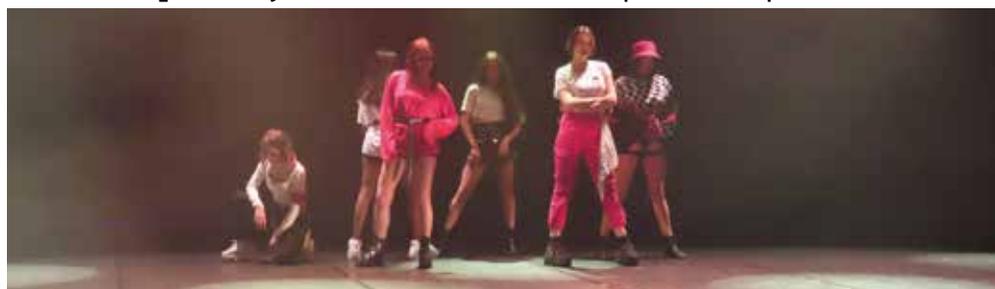
Lundis cinéma du CCAS

Une fois par mois, les seniors sont conviés par le CCAS à partager une séance de cinéma. En octobre (le 5), cette séance a ceci de particulier qu'elle s'inscrit dans le cadre de la Semaine bleue, un événement national en direction de plus de 60 ans, et propose de (re)découvrir les témoignages de Saint-Égrévoises et de Saint-Égrévois collectés par Accord'âges dans leur documentaire "Vieillir en goûtant sa vie".



Le coronavirus recommence à circuler activement en Isère. De ce fait, le département a été classé en zone rouge le 23 septembre dernier. Les mesures concrètes qui ont été prises pour limiter la circulation trop rapide de la maladie, ont eu un impact sur la jauge des salles de spectacles comme La Vence Scène. Celle-ci n'a donc pas pu accueillir l'ensemble des spectateurs du "Médecin malgré lui", spectacle qui affichait complet. Afin que chacun puisse profiter de son billet et en accord avec la compagnie "Le grenier de Babouchka", le spectacle a donc fait l'objet de deux représentations l'une à 18h, l'autre à 21h le vendredi 25 septembre. ■

Tremplin jeunes talents : participez !



Les candidatures pour participer au Tremplin jeunes talents du 21 novembre prochain sont ouvertes jusqu'au 31 octobre ! Passée cette date, il ne sera plus possible de participer à cette grande soirée cette année exclusivement dédiée aux danses urbaines. Alors artiste solo ou crew, si vous avez entre 12 et 25 ans, il faut vite remplir un dossier de participation (à retirer auprès du Pôle jeunesse) et surtout surtout envoyer une vidéo (d'une durée maximum de 5 min) à La Vence Scène. : selections.tremplin@mairie-st-egreve.fr ou par courrier au Pôle jeunesse Égrève - 7 avenue de la Monta - 38120 Saint-Égrève. ■

En savoir + : 04 76 56 59 80.

300 € C'est la somme qu'empochera le vainqueur de la sixième édition du Tremplin jeunes talents. Celui-ci sera aussi invité à assurer la première partie de #Hashtag 2.0, le spectacle des Pokemon crew, le 15 janvier 2021 à La Vence Scène.

Drôles de Dames : le retour !

"Elles reviennent pour de bon !" clame l'affiche de Sainté Olympia 02 qui annonce le retour de ses Drôles de dames à La Vence Scène le 28 novembre prochain. Pour voir ou revoir la douzième comédie musicale de la troupe saint-égrévoise, les réservations sont d'ores et déjà ouvertes ! Une fois de plus le show s'annonce total avec de la comédie, de la chanson, de la bonne humeur par camions et aussi quelques surprises en plus ! ■

Réservations : 06 17 32 61 36.



l'agenda

du 5 octobre au 2 novembre

EVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE

La programmation des manifestations présentées dans ces pages est susceptible d'évoluer en fonction des directives données dans le cadre de la lutte contre la pandémie de covid-19

LUNDI 5 OCTOBRE

Permanence info énergie gratuite, des conseillers de l'Alec répondent à toutes les interrogations en matière d'énergie. De 14h à 17h. Informations et inscriptions : 04 76 14 00 10, infos@infoenergie38.org.

Semaine bleue ciné-échange dans le cadre des lundis cinéma de La Vence Scène autour du documentaire : "Vieillir en goûtant sa vie" d'Accord'Agès. 14h.

MERCREDI 7 OCTOBRE

Semaine bleue : promenade culturelle avec la présentation du "château Vattaire" par Histoire et Patrimoine Vence Neyron Cornillon. 14h.

(Sur inscription uniquement : 04 76 56 05 40).

JEUDI 8 OCTOBRE



Vos élus à votre écoute. Permanence sans rendez-vous avec les élus de proximité à la MSF. De 14h à 16h.

Conférence "La Téhima : une méditation dansée des lettres hébraïques. Une discipline corporelle qui relance l'énergie du corps" par l'association Corps et Sens. Soirée animée par l'ostéopathe Anaïs Locatelli à l'espace O'jardin. 20h30. En savoir + : corpsetsens38@gmail.com.

Café des sciences du Néron : conférence "Le téléphone mobile et la pollution du ciel étoilé" à La Vence Scène animée par J-P. Berger. 18h. Entrée libre. En savoir + 06 89 79 58 80.

SAMEDI 10 OCTOBRE

Handball, l'équipe N3 féminine de l'USSE reçoit Beauvallon à la halle J. Balestas. 18h30.

Handball, l'équipe N2 masculine de l'USSE reçoit saint-Priest à la halle J. Balestas. 20h45.

JUSQU'AU 11 OCTOBRE

Exposition "Aimé et menacé" par Lionel Poulet dans les salons de l'Hôtel de Ville.

DIMANCHE 11 OCTOBRE

Basket, l'équipe N3 féminine de l'USSE reçoit Carqueiranne au gymnase L. Terray. 15h30.

JEUDI 15 OCTOBRE

Vos élus à votre écoute. Permanence sans rendez-vous avec les élus de proximité à la MSF. De 17h à 19h.

SAMEDI 17 OCTOBRE



Bourse aux plantes par Bien vivre à La Monta sur le marché de la place Pompée. de 8h30 à 12h.

Visites patrimoniales avec l'Office du tourisme de Grenoble. Inscriptions obligatoires : grenoble-tourisme.com. Voir aussi en page 18.

Basket, l'équipe Prénat. masculine de l'USSE reçoit le BC portes de l'Isère au gymnase L. Terray. 20h30.

DU 17 OCTOBRE AU 1^{ER} NOVEMBRE

Vacances d'automne.

JEUDI 22 OCTOBRE

Vos élus à votre écoute. Permanence sans rendez-vous avec les élus de proximité à la MSF. De 14h à 16h

JEUDI 29 OCTOBRE

Vos élus à votre écoute. Permanence sans rendez-vous avec les élus de proximité à la MSF. De 17h à 19h.



LA VENCE SCÈNE

cinéma



► Trio (VOSTF)

Le 4 octobre à 20h30 ; le 5 oct. à 20h ; le 6 oct. à 18h.

► Vieillir en goûtant sa vie

(tarif unique 4€)

Le 5 octobre à 14h (lundi cinéma).

► Éléonore

Le 7 octobre à 20h30 ; le 8 oct. à 20h30 ; le 11 oct. à 16h ; le 13 oct. à 20h30.

► Les apparences

Le 7 octobre à 20h ; le 8 oct. à 20h ; le 10 oct. à 17h30 et 20h ; le 11 oct. à 18h ; le 12 oct. à 14h et 20h.

► Sur la route de

Compostelle

Le 7 octobre à 15h30 ; le 10 oct. à 15h30 ; le 13 oct. à 18h.

► Blackbird (VOSTF)

Le 7 octobre 18h ; le 9 oct. à 18h le 10 oct. à 20h30 ; le 11 oct. à 20h30.

► A cœur battant

Le 7 octobre à 17h30 ; le 9 oct. à 20h30 ; le 10 oct. à 18h ; le 11 oct. à 20h ; le 12 oct. à 14h ; le 13 oct. à 17h30.

► Les Trolls 2 Tournée mondiale

(Avant-première)

Le 10 octobre à 15h ; le 11 oct. à 15h.

► 30 jours max

(Avant-première)

Le 11 octobre à 17h30 ; le 12 oct. à 20h30 ; le 13 oct. à 20h.

► Mon cousin

Le 2 octobre à 17h30 et 20h ; le 3 oct. à 15h et 20h30 ; le 4 oct. à 14h et 18h15 ; le 5 oct. à 14h30 ; le 6 oct. à 17h30 et 20h.

► Blagues de Toto

(Tarif unique 4€)

Le 2 octobre à 18h ; le 3 oct. à 14h30.

► Balades sous les étoiles

Le 2 octobre à 16h30 ; le 3 oct. à 16h30 ; le 7 oct. à 16h.

► Ondine (VOSTF)

Le 3 octobre à 17h30 ; le 6 oct. à 20h30.

► Boutchou

Le 3 octobre à 18h ; le 4 oct. à 16h15 ; le 5 oct. à 20h30.

► Les joueuses

#paslàpourdanser

Le 3 octobre à 20h.

DIMANCHE 1^{ER} NOVEMBRE

Course d'orientation au col de Porte. Première course du Challenge isérois, co-organisée par la section orientation de l'USSE ouverte à tous les niveaux et tous les âges. Départs de 10h à 14h. En savoir + : cdco38.fr et usseorientation.fr

Basket, l'équipe N3 féminine de l'USSE reçoit l'AS Monaco au gymnase L. Terray. 15h30.

LUNDI 2 NOVEMBRE

Permanence info énergie. gratuite de l'Alec pour conseiller gratuitement les particuliers en matière d'énergie. informations et inscriptions : 04 76 14 00 10, infos@infoenergie38.org

infos pratiques

Saint-Egrève

ACCUEIL MAIRIE

36, av du Général de Gaulle **04 76 56 53 00**
Du lundi au vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15. Le jeudi permanence jusqu'à 19h30 (uniquement sur rendez-vous).

CCAS : **04 76 56 53 47**
Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15. Point information autonomie pers. âgées et handicapées, action sociale, permanence logement social sur rendez-vous.

Archives municipales : **04 76 56 53 04**

Permanence des élus :
Cabinet du maire : sur RDV **04 76 56 53 41**
Conseillers départementaux :
Christine Crifo, Pierre Ribeaud **04 76 00 38 46**
Catherine Kamowski, députée **04 76 94 28 25**
Sur RDV au 1 rue Conrad Killian, 38950 St-Martin-le-Vinoux circo3805@gmail.com

PERMANENCES (sur rendez-vous)

Conseil info énergie de l'ALEC : **04 76 14 00 10**
Architecte conseil : **04 76 56 53 17**
Permanence juridique : **04 76 56 53 00**
Conciliateurs **04 76 56 53 00**
CARSAT assistante de service social : **04 76 46 11 44**
ou **3646**
Point Ecoute : **04 76 56 05 40**
Ecoute psychologique.
Sécurité Sociale : ameli.fr ou **3646**

PERMANENCES

Aide aux victimes : **04 76 75 30 93**
À la Gendarmerie de Saint-Egrève
Centre de planification et d'éducation familiale :
2 rue du 19 mars 1962 **04 76 75 33 04**
Sur RDV mardi 13h30-19h, jeudi et vendredi 13h30-17h30.
Consultations médicales uniquement sur rdv.
Point Précarité Santé : **04 76 89 31 42**

SÉCURITÉ-URGENCES

Police Municipale : **06 82 84 65 62**
Gendarmerie : **17** ou **04 76 75 30 93**
Pompiers : **18** ou **112**
Secours en montagne, Isère : **112**
Urgence dépannage gaz naturel : **08 00 47 33 33**
Urgence dépannage électricité : **09 72 67 50 38**

SANTÉ

SOS Médecins : **04 38 70 17 01**
Urgences dentaires : **04 76 00 06 66**

SERVICES PUBLICS

MEE-MIFE ISERE **04 76 13 18 05**
4 av Général de Gaulle, www.mee-mife.fr
La Poste : 63, av. du Général de Gaulle **3631**
Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h-12h et 13h30-17h30,
jeudi 9h-12h et 14h-17h30, samedi 9h-12h.
SNCF Saint-Egrève : 1, rue des Bonnais **3635**
Pas de permanence sur place, borne auto à disposition.
Trésorerie Principale : **04 76 75 32 79**

Grenoble Alpes Métropole :

04 76 59 59 59
Voirie/Déchets : n° vert **0 800 500 027**
Déchèterie : 45 rue du Pont Noir n°vert **0 800 500 027**
Du lundi au vendredi 9h30-12h et 13h-18h30,
le samedi 8h30-18h30. Fermée dimanches et jours fériés.
• Problèmes techniques **04 76 86 20 70**
eau potable, abonnement, résiliation, facturation
ou www.eauxdegrenoblealpes.fr
Eaux de Grenoble Alpes
5 place Vaucanson 38000 Grenoble
• Dépannage et urgence : n° vert **0 800 500 048**
Soir et week-end **04 76 98 24 27**

PHARMACIES DE GARDE

Urgences : **0 825 74 20 30**
Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h.
Du 03 au 09/10 : pharmacie Barnave **04 76 75 43 42**
Domaine Barnave, 42 rue Saint-Robert
Du 10 au 16/10 : pharmacie de la Pinéa **04 76 75 43 33**
Centre commercial "La Pinéa"
Du 17 au 23/10 : pharmacie Nouvelle **04 76 75 49 33**
121C avenue Général Leclerc, Saint-martin-le-Vinoux
Du 24 au 30/10 : pharmacie des Charmettes **04 76 75 26 73**
Centre commercial "Les Charmettes"
Du 31/10 au 06/11 : pharmacie Casadella **04 76 75 24 84**
61 bis avenue du Général de Gaulle
Du 07 au 13/11 : pharmacie de la Monta **04 76 75 60 69**
Place Pompée

Paysagiste
Entreprise qualifiée

jma
Espaces Verts

50% réduction

- > Aménagement extérieur
- > Conception paysagère
- > Arrosage enterré
- > Pavage - Clôture
- > Mur d'enrochement
- > Entretien d'espaces verts
- > Engazonnement - Plantation
- > Taille - Elagage - Abattage

04 74 94 04 80

3, rue des Abattoirs - SAINT-EGREVE
jmaespacesverts@orange.fr www.jma-espacesverts.fr

color'i La Rentrée des Arts est chez color'i

Votre magasin créatif sur Saint-Egrève

L'espace de toutes vos envies

Beaux-Arts
Loisirs Créatifs
Encadrement
Eveil Artistique

Lundi : 14h - 19h
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 10h - 12h30 / 14h - 19h
Samedi : 9h30 - 19h

8 rue René Cassin - 38120 Saint-Egrève - Tél. 04 38 02 18 18
www.colori-grenoble.fr

PREVENTION ACTIVE SANTE
PAR LES FORCES VITALES NATURELLES

Agir sur le Corps / L'Énergie / la Conscience

La Puissance curative des Sons, du Magnétisme humain et des aimants, et de vos Énergies Vitales est capable d'HARMONISER « CORPS-ESPRIT »

Sur Rendez-vous à SAINT-EGREVE Tél. 06 62 25 55 23 / 04 76 75 04 89
www.soins-energetiques-isere.fr « Cabinet Corps-Energie-Conscience »

POUR UNE AUTRE VISION DE VOUS-MÊME ET DE VOTRE FUTUR...

Société Nouvelle de Travaux Publics

SNTP

40, rue du Pré Didier
38120 LE FONTANIL
04 76 56 07 22
www.sntp.fr

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
TERRASSEMENTS - CANALISATIONS

| expression politique

Groupe

Ensemble pour demain

Un contexte très particulier

Voici déjà plusieurs mois que les élus d'Ensemble pour demain ont pris en charge leurs mandats respectifs au sein de la majorité municipale.

Le contexte très particulier de ce début de mandat en pleine période des congés d'été a été encore renforcé, ces dernières semaines, par l'aggravation de la crise sanitaire.

La cellule de veille Covid, initiée lors du confinement, a été réactivée dès l'annonce des mesures gouvernementales liées au passage en "zone d'alerte renforcée". Elle associe le Maire, les adjoints et les services les plus concernés par les dispositions à prendre dans la gestion quotidienne des conséquences de cette crise pour une réactivité immédiate au regard des dispositions réglementaires nationales et de leur mise en œuvre locale.

Dans le même temps, tout en restant mobilisés à 100% sur les conséquences de cette crise, des temps de travail réguliers avec les services de la Ville et le renforcement du partenariat avec les acteurs locaux et métropolitains nous permettent de définir les modalités de mise en œuvre de nos projets de mandat et de les programmer dans le temps.

D'ores et déjà, la définition des secteurs de proximité, la mise en place des permanences des élus référents et le lancement des États généraux du sport viennent concrétiser plusieurs de nos engagements. Dès les prochaines semaines, d'autres projets seront engagés avec, par exemple, le lancement de la démarche pour l'élaboration du Contrat local de santé ou la création du Forum de la transition.

Une de nos préoccupations importantes porte sur la manière dont, dans le contexte sanitaire actuel, nous allons mettre en œuvre ce qui constitue la base essentielle de notre programme : la concertation avec vous, Saint-Égrévoises et Saint-Égrévois. Il va falloir innover et rechercher les dispositifs qui nous permettent de rester en lien durant les semaines, voire les mois à venir.

Mélissa Graf et Fabien Drevetton,
Coprésidents d'Ensemble pour demain

Groupe

Proximité Saint-Égrève

Le mois d'octobre devrait être celui du bilan de la rentrée, des ajustements et corrections. Mais depuis quelques mois, rien n'est plus normal.

En effet, les conséquences de la crise sanitaire que nous subissons sont importantes. Plus que la question du port du masque, ce sont de nombreux secteurs de notre économie qui sont gravement affaiblis. En ricochet ou directement, nous sommes tous impactés.

Les services publics sont une première réponse, et l'abracadabrantesque crise politique de la Métro désormais derrière nous, tout les acteurs locaux doivent maintenant répondre présent. Il est au passage désolant que des élus locaux aient paralysé un tel outil plusieurs mois pour de petits enjeux personnels.

Notre équipe reste présente auprès des Saint-Égrévoises et Saint-Égrévois, des professionnels et des associations qui ont besoin d'un coup de main pendant ces moments difficiles. Vous pouvez nous joindre par mail à l'adresse suivante : contact@proximite-saint-egreve.fr

Adeline Perroud, Pascal de Filippis,
Frédérique Mancini, Antoine Frisari, Maroussia Perez et Benjamin Coiffard

Information Coronavirus **Covid-19**

Au vu de la situation sanitaire liée à la Covid-19, l'agglomération grenobloise est passée en "zone d'alerte renforcée" le 23 septembre.

Pour faire suite à l'arrêté préfectoral en date du 25 septembre visant à freiner la propagation du virus, voici les principales mesures relatives aux équipements de la Ville Saint-Égrève :

Activités sportives

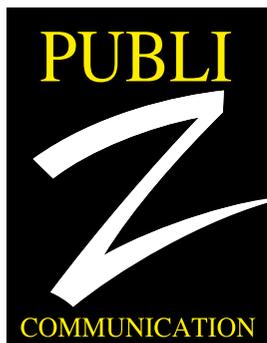
- Les salles où se pratique une activité sportive, les gymnases et piscines sont fermés au public adulte.
- Les activités sportives ou physiques de plein air sont autorisées (hors vestiaires), y compris sur les stades, piste d'athlétisme, terrains de boules...
- La pratique sportive pour les mineurs (activités sportives scolaires, périscolaires et associatives) est maintenue en intérieur comme en extérieur.



Rassemblements.

- Les rassemblements festifs amicaux, familiaux ou associatifs (mariage, loto, anniversaire...) sont interdits dans les équipements municipaux.
- Les rassemblements de plus de 10 personnes sur la voie publique ou dans les lieux ouverts (parcs, places, jardins... hors équipements sportifs) sont interdits.

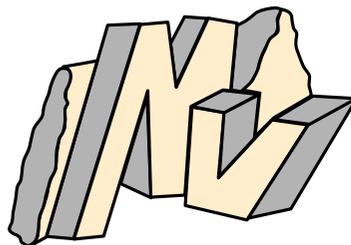
L'ensemble des mesures est susceptible d'évoluer au-delà du 10 octobre.
Retrouvez toutes les informations, qui évoluent chaque jours, sur saint-egreve.fr.



Communication
Edition
Regie publicitaire

PUBLI Z
COMMUNICATION

8, rue de Mayencin
38400 Saint Martin d'Hères
04 76 44 63 76



MARBRERIE
DE LA VENCE

FUNÉRAIRE • GRAVURE

Saint Egrève Tél. 04 76 75 53 26

N° d'habilitation n° 9638046

Aslan

Travaux de maçonnerie :
piscine, carrelage, faïence,
mur, enduit, dalle, pavé...

Siret : 483837480RM38

06.98.77.28.86 Saint Egreve



BAROISconcept



BAROISconcept

3, rue du Lac
Avenue de l'Île Brune
38120 St Égrève
04 76 47 11 56

Agencement
Cuisine
Décoration
Mobilier
Arts de la table
Électroménager
Possibilité de sur-mesure



atelier Alain Barois
Fabricant depuis 1981

Z.A. La Priola - St Égrève
04 76 75 77 37
06 80 84 23 53

V. BAPST

Opticiens conseil

Votre opticien Krys
à St Egrève

- 6 opticiens diplômés à votre service
- Basse vision
- Contrôle de votre vue
- Lentilles de contact

2^e Paire • Tiers payant
Parking Gratuit

☎ 04 76 75 61 18

Besoin de lunettes ?
Ayez le bon œil !



optiqueduneron@krys.com
Centre Cial Les Charmettes

Krys

Vous allez vous servir



Frédéric VERGEZ
Consultant immobilier

06 50 73 91 83
www.efficcity.com

effiCity.com

vous accompagne
dans vos projets immobiliers (vente/achat)
à Saint-Egrève - Le Fontanil

Consultant connecté,
la force d'outils internet performants.
10 ans d'expérience dans la transaction immobilière.

Professionnalisme reconnu.
Excellente connaissance de la commune.

Contactez-moi au 06 50 73 91 83



UNE BANQUE SANS ACTIONNAIRES, N'A QUE SES CLIENTS À SATISFAIRE.

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel

Saint-Égrève

5 rue de la Contamine – Tél. : 04 76 95 60 33 – Courriel : 08936@creditmutuel.fr

Le Crédit Mutuel, banque coopérative appartient à ses 8 millions de clients-sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

RÉSIDENCE SERVICES SENIORS

Venez visiter les appartements-témoins
et découvrir un nouveau cadre de vie

NOUVEAU
OUVERTURE
DÉCEMBRE 2020

■ Résidence Espace & Vie - 15 ter rue de la Contamine à Saint-Égrève



91 appartements fonctionnels, équipés et aménagés (du T1 bis au T3)

Des espaces de vie et des services adaptés aux besoins des seniors (sécurité totale, personnel présent 24h/24 et 7j/7, aide à la personne, restauration maison, animations quotidiennes, espaces beauté et détente, blanchisserie...)

Au cœur de Saint-Égrève et à proximité des transports, services et commerces

Épanouissez-vous à votre rythme
et retrouvez la sérénité au quotidien
grâce aux services d'Espace & Vie

0 800 111 300

Service & appel
gratuits

www.espaceetvie.fr

ESPACE & VIE

La liberté préservée. la sérénité retrouvée